ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

OBJECTIF(S)

- Permettre au personnel formé de réagir rapidement face à un début d'incendie et de mettre en œuvre les moyens d'extinctions disponibles sur son lieu de travail.
- Connaître le signal d'alarme, la conduite à tenir pour évacuer tout le personnel et le fonctionnement des différents dispositifs de sécurité.
- Être capable de donner l'alerte rapidement.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Toute personne intégrée à l'équipe d'équipier de première intervention.

Les personnes désignées pour effectuer des levées de doute.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Savoir utiliser un ordinateur en autonomie (en cas de parcours e-learning).

DURÉE

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 12 stagiaires.

PROGRAMME

- Accueil des participants, tour de table, présentation de la formation.
- La réglementation.
- Les causes de l'incendie.
- Les modes de propagation et les dangers liés au feu.
- Les systèmes de sécurité et l'évacuation.
- Les moyens de lutte contre l'incendie.
- Le déroulement d'une intervention.
- Prévention domestique et dans l'entreprise.
- Visite de l'établissement.
- Actions pratiques de mise en fonction, de tests et d'utilisation des extincteurs sur feu réel.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

60% de formation théorique et 40% de formation pratique.

Mise en situation sur feu réel simulé.

Visite de site, notamment les endroits stratégiques.

Évaluation formative.

Formations mixtes :

Partie théorique en e-learning (parcours divisé en chapitres avec quiz intermédiaires et quiz final).

Partie pratique en présentiel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateforme en ligne avec accès individuel pour les parties réalisées en e-learning.

Diaporamas, vidéos.

Matériel incendie (extincteurs, bac à feu, remorque incendie …)

Cour ou parking permettant la mise en place du bac à feu pour les simulations et la mise en œuvre des extincteurs.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

CONSIGNES PARTICULIÈRES